



ASNANS BEAUVOISIN



7 ...
Plantation de l'Arbre
aux Valeurs



6 ...
Travaux communaux
Salle des fêtes



12..
École maternelle
École élémentaire



18 ...
Notre village
Bienvenue



5 ...
Nos aînés ...
Joyeux Noël



CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Elle est obligatoire :

- pour se présenter aux examens (Brevet des Collèges, ...), à la journée du citoyen, pour passer le BSR, le permis de conduire...
- pour sortir du territoire français pour adultes et enfants dès le premier âge.

Depuis mars 2017, les demandes de carte d'identité ne se font plus dans les petites communes.

Il faut s'adresser au secrétariat de mairie de Chaussin et prendre un rendez-vous : 03 84 81 80 12.

Prévoir votre demande suffisamment tôt et munissez-vous de :

- 2 photos d'identité récentes (non découpées)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Ancienne carte d'identité
- 25€ en timbre fiscal si ancienne carte perdue
- Pour les mineurs : copie acte de mariage des parents ou livret de famille, et copie acte de naissance, si première demande.

Pré-demande possible en ligne :

<https://passeport.ants.gouv.fr/vos-demarches>

La présence du demandeur est OBLIGATOIRE pour signature du dossier et empreinte.

Validité de votre carte d'identité : mineurs : 10 ans - majeurs : 15 ans

Certificat d'immatriculation

Tout véhicule terrestre à moteur (voiture particulière, 2 roues y compris de moins de 50 cm³, véhicule utilitaire, tracteur et autre engin agricole), ainsi que remorque au PTAC supérieur à 500 kg, doit être immatriculé pour circuler sur la voie publique.

Si vous achetez un véhicule d'occasion, vous avez un mois pour le faire immatriculer et obtenir ainsi une carte grise (désormais appelée certificat d'immatriculation). Après ce délai, si vous ne pouvez pas présenter ce document à votre nom, vous risquez une amende.

Il n'est désormais plus possible de demander un certificat d'immatriculation auprès de la Préfecture. La démarche s'effectue, soit auprès d'un professionnel habilité, soit en ligne :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

Même procédure pour demander un duplicata, lors d'un changement de titulaire, d'adresse, de cession de véhicule ou autre motif.



PASSEPORT BIOMETRIQUE



Le passeport biométrique est établi exclusivement dans l'une des 14 mairies du Jura équipées d'une station, pour nous : Chaussin. Il est indispensable, de prendre rendez-vous auprès de cette mairie pour déposer la demande : **03 84 81 80 12.**

Validité de votre passeport : mineurs : 5 ans - majeurs : 10 ans

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE

Depuis le 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné par l'un de ses parents, doit être muni d'une pièce d'identité valide (carte d'identité ou passeport) et d'une autorisation de sortie du territoire.

Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent ou responsable légal : formulaire Cerfa n° 15646*01 à télécharger sur internet. Ce formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.

Recensement citoyen ou militaire

Tout jeune français, ayant atteint l'âge de 16 ans, fille ou garçon, doit venir se faire recenser à la mairie de son domicile, entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^{ème} mois qui suit son anniversaire.

Il doit se présenter muni de sa carte d'identité, du livret de famille de ses parents et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Cette formalité est obligatoire pour se présenter aux concours et examens publics. Elle permet aux jeunes d'être convoqués à la journée défense et citoyenneté, et aussi à être inscrits d'office sur les listes électorales à leurs 18 ans.

Bulletin municipal - Asnans - Beauvoisin N° 14
Décembre 2018

Directeur de publication : Philippe Juppé
Rédacteur : Commission communication
Photo couverture : Marie-Thérèse Gachod
Maquette et mise en page : cré@ction Nelly Bressand
Impression : David Graphic
Distribution : par nos soins
Dépôt légal : décembre 2018

Mairie Asnans

1 rue du 19 mars 1962

03 84 81 80 78

mairie-asnans-beauvoisin@wanadoo.fr

lundi et vendredi
de 9h00 à 12h00
mardi de 16h30 à 19h00
et sur rendez-vous
avec M. le Maire.

Retrouvez les informations
de votre commune

[club.quomodo.com/
commune-asnans-beauvoisin](http://club.quomodo.com/commune-asnans-beauvoisin)

SOMMAIRE

En bref	2
L'édito du Maire	3
Le mot du Maire Délégué	4
État Civil	4
Le Noël de nos aînés	5
La canicule	5
Catastrophes naturelles	5
Travaux & réalisations	6
Nuisances sonores	6
Restriction d'eau	6
Campagne de stérilisations des chats	7
L'arbre des valeurs	7
Incivilités	7
Hommage aux anciens combattants	8
Morts pour la France	9
Hommage aux Anciens	10 - 11
Écoles maternelle et élémentaire	12 - 13
L'association foncière de Beauvoisin	14
La vie des associations	14 - 17
ACCA - Batterie Fanfare - Rallye du Val d'Orain	
Tennis de table - Compagnie des Archers	
Foyer rural - Les amis du Loupot - PAL	
APE - Yoga Pashupati	
Mot de Laëtitia	17
Opération brioches	17
Carte avantages jeunes	17
Bienvenue aux nouveaux artisans	18
Tarifs location salles	18
Services de la Plaine Jurassienne	19
Médiathèque	19
Déchèteries et Ordures ménagères	20
En bref	20
Don du sang - Mobigo	
ADMR - Portage repas	
Numéros d'urgence - Défibrillateurs	
CLIC Jura Seniors	



Fin 2017, je débutais mon édito en citant le chamboulement politique qui se mettait en marche, suite à l'élection du Président avec son nouveau gouvernement et sa très large majorité à l'Assemblée Nationale.

Une année plus tard, la situation ne semble pas être idéale, avec le mécontentement grandissant de la population face à des dirigeants qui paraissent totalement déconnectés avec la vraie vie, et un peuple qui voit les taxes s'empiler chaque jour un peu plus.

C'est pour toutes ces raisons, que cette année encore, tout comme les précédentes, j'ai décidé de ne pas augmenter le taux d'imposition, soutenu par mon Conseil Municipal, contrairement à nombre de communes qui, inquiètes de leur avenir, se sont empressées de voter des augmentations substantielles, afin d'assurer leur futur.

Le problème de ce Président et de son gouvernement, c'est de ne pas être proche du monde rural, de ne pas entendre ses élus locaux, départementaux et régionaux et de museler sa harde de Députés majoritaires à l'Assemblée. Alors les Français n'ont plus le sentiment de vivre dans une démocratie moderne, mais plutôt dans une monarchie assez malsaine, ce qui a peut-être amené le mouvement des gilets jaunes à voir le jour.

Nous avons malgré tout, réalisé encore des investissements, avec la transformation de deux bureaux en logements, ce qui renforce le patrimoine immobilier locatif de notre commune, et en augmente les revenus. Un autre projet de réhabilitation devrait voir le jour pour le logement de l'ancienne école de Vornes dans les prochaines semaines.

Nous devrions voter lors de notre prochain Conseil Municipal, le remplacement de la chaudière au fuel au profit d'une chaudière à granules qui garantira le mode de chauffage pour la mairie et la salle des sports dans les années à venir. Ce qui s'explique avec la taxe carbone et un fuel dont les prévisions tarifaires pourraient atteindre un prix de deux euros à l'horizon 2025, nous n'avons pas encore tout vu !

Nous avons aussi procédé au remplacement des luminaires de la salle des sports, avec une économie d'échelle qui devrait voir diviser notre facture d'électricité par 7 ou 8, et permettant une luminosité accrue. Ce sera le début d'une réhabilitation de cette salle des sports, avec la réfection des sanitaires et le remplacement des fenêtres et ouvertures par des doubles vitrages prévus au premier trimestre 2019.

Nous avons d'autres projets pour la jeunesse, pour la sécurité routière qui demeure un réel problème, tant certains automobilistes jouent avec la vie des autres, avec souvent une vitesse excessive, ce qui reste une demande récurrente de nombre d'entre vous. Nous devons en cette dernière année de mandat, trouver des réponses à cette problématique, sachant que nous ne maîtrisons pas tous les paramètres, et ce par rapport à des routes départementales qui n'incombent pas à notre responsabilité communale.

Je remercie les forces vives de notre village, élus, personnel communal, associations sportives et culturelles pour leur travail, leur implication et leur disponibilité de chaque jour, permettant aux petits et grands de se sentir bien dans notre monde rural.

J'adresse des remerciements particuliers, à Marie Thérèse, Éric et David qui m'ont apporté cette année, une aide encore renforcée par rapport à ma situation personnelle.

Je rappelle que je reste toujours disponible pour des questions ou suggestions pour notre Commune.

En cette fin d'année compliquée pour la France, je reste confiant et motivé, malgré cette déferlante de violence inacceptable, je souhaite à la France de retrouver de la sérénité pour vivre mieux, avec une pression fiscale moins forte.

Je vous adresse tous mes meilleurs vœux pour cette année 2019, de santé, avec des pensées particulières à ceux qui subissent la maladie, du travail à ceux qui en manquent cruellement et enfin de la quiétude pour nos aînés.

Très bonnes fêtes à tous.

Votre Maire
Philippe Juppé



Nous serons heureux,
le Conseil Municipal
et moi-même,
de vous accueillir
aux vœux du Maire
qui se dérouleront
le samedi 12 janvier
à 17h à la salle des fêtes.



2018 va se terminer, quelle année !

Un printemps pluvieux, un été chaud et sans pluie jusqu'à novembre !

Une République en Marche bien essoufflée au bout de quinze jours face aux Gilets jaunes que je soutiens dans leur esprit de négociateurs face aux taxes et non de casseurs qui mettent à mal l'image de la France.

Revenons à notre commune ; j'ai enfin obtenu un rendez-vous avec la Direction Départementale du Territoire pour le 11 décembre afin d'apporter des solutions à la sécurité des enfants sur la D219 pour se rendre à leur abri bus au lotissement de la Fraisière.

L'école de Vornes étant maintenant disponible, nous allons penser à sa réfection pour un logement supplémentaire, revoir l'assainissement et la rénovation extérieure.

Concernant le lotissement de la Fraisière, nous allons convoquer plusieurs entreprises afin d'apporter la solution sur l'évacuation des eaux qui stagnent et peuvent inonder certaines maisons en cas de forte pluie.

Vous nous avez souvent signalé des chats écrasés sur les routes, pour cause, les voitures roulent trop vite ; j'en suis conscient, mais la signalisation est en place et doit être respectée des automobilistes faute de quoi et à notre demande, la gendarmerie pourra effectuer des contrôles.

Il faut savoir que tout animal domestique doit rester sous la surveillance de son propriétaire et ne doit pas errer sur les routes communales, ni d'ailleurs dans la campagne.

Inscrire des tags de mécontentement sur les voies communales ou toute autre propriété de la commune, est passible d'une amende, comme jeter des déchets, sacs poubelles ... hors des endroits qui leur sont réservés.



Nous avons reçu pour la deuxième année, le Rallye du Val d'Orain que vous avez apprécié, le 9 juin dernier, et qui renouvelle sa demande pour le 15 juin 2019.

Le Téléthon 2018 "Défi force B" reliant les Beauvoisins de France en course à pied sur une distance de 580 km, a pris son départ le jeudi 6 décembre de la mairie annexe de Beauvoisin.

Je remercie tous ceux qui ont pu participer par leurs dons et particulièrement Intermarché, M. et Mme Forella, Groupama, M. Bardoux, Président la caisse locale et Mme Chantal Torck, notre Conseillère Départementale ainsi que tous ceux qui ont hébergé coureurs et organisateurs.

Je remercie M. le Maire, l'ensemble du Conseil Municipal, d'être à l'écoute de mes propositions ainsi que tout le personnel communal.

Je souhaite la bienvenue à tous ceux qui sont arrivés courant 2018 dans notre commune d'Asnans-Beauvoisin.

Votre Maire Délégué,
Eric Fluchon.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Roxane Ghire
3 janvier 2018

Laura Oudot
6 septembre 2018

Nohan Carvalho
1^{er} juin 2018

Luna Vernotte
8 septembre 2018

Bienvenue à ces enfants
et félicitations aux parents.

MARIAGE

Myriam Bregand et Laurent Ferry
23 juin 2018

Félicitations aux nouveaux époux

ILS NOUS ONT QUITTES

Georges Dantonel
16 janvier 2018

Camille Triconnet
12 mars 2018

Père Arthur Gresset
21 mars 2018

Pierre Pouthier
29 mai 2018

Henri Gandel
13 juin 2018

Monique Chaumatte
25 septembre 2018

Denise Pernot
13 octobre 2018

Toutes nos pensées pour leur famille
dans la peine.

CADEAUX DE NOËL à nos aînés



Lors de la réunion du 9 novembre dernier, les membres du CCAS de la commune d'Asnans-Beauvoisin, ont décidé comme les années précédentes, d'offrir à leurs aînés âgés de 73 ans et plus, soit un repas, soit un cadeau sous forme d'un bon d'achats d'Intermarché.

Les 41 personnes qui ont répondu favorablement pour le repas au restaurant La Gouillette à Petit Noir, ont passé un moment fort sympathique, heureux de se retrouver ou de faire connaissance, et ils ont aussi bien apprécié le repas proposé par le chef cuisinier.

Malheureusement, certaines personnes qui auraient aimé profiter de ce repas, pour des raisons de santé ou de deuil, n'ont pu venir cette année.



Toutes les personnes n'ayant pas assisté au repas, ont donc eu la visite d'un ou deux membres du CCAS qui leur ont offert le cadeau **bon d'achats** et fait un petit brin de causette avec elles.

Les membres du CCAS souhaitent à toutes et à tous, mais plus particulièrement aux personnes malades et/ou isolées, de bonnes fêtes de fin d'année et leur présentent leurs meilleurs vœux pour l'année qui vient.

LA CANICULE

Voici quelques années que nous connaissons des étés très chauds, et plus particulièrement, l'été 2018 où les températures étaient élevées la journée et ne baissaient pas en-dessous de 20° la nuit, ceci sur une grande période.

À compter du 1^{er} juin de chaque année, la veille saisonnière (niveau 1) du Plan National Canicule est activée et en 2018, a été étendue jusqu'au 15 septembre. L'objectif de ce plan est d'anticiper l'arrivée des vagues de chaleur et de définir des actions à mettre en œuvre pour prévenir et limiter les effets sanitaires d'une canicule sur les populations vulnérables notamment.

Le dispositif s'organise en 4 niveaux d'alerte progressifs, basés sur les niveaux de la carte de vigilance météorologique.

Vigilance météorologique	Niveau	Observations/Commentaires
Vert	1	Veille saisonnière à compter du 1 ^{er} juin jusqu'au 15 septembre*
Jaune	2	Avertissement chaleur - Pic de chaleur* limité à un ou deux jours - Episode persistant de chaleur* sur plusieurs jours
Orange	3	Alerte canicule Déclenchement du Plan de Gestion d'une Canicule Départementale par le Préfet qui en informe les Maires
Rouge	4	Mobilisation maximale Déclenchement de mesures adaptées par le Premier Ministre

*terminologie introduite dans le Plan National Canicule 2018

Conformément aux dispositions de la loi 2004-626 du 30 juin 2004 et aux articles L121-6-1, R121-2 et R121-12 du Code de l'Action Sociale et des Familles, les communes doivent mettre en place un **registre** recensant les personnes les plus vulnérables du fait de leur isolement. Ces dispositions concernent les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile et les personnes adultes handicapées.

Le décret n°2004-926 du 01.09.2004 fixant les modalités de recueil, de transmission et d'utilisation des données nominatives relatives aux personnes âgées et aux personnes handicapées, stipule qu'il appartient aux Maires :

- d'informer ses administrés de la mise en place de ce registre nominatif,
- de collecter les inscriptions des personnes vulnérables souhaitant y être recensées,
- d'en assurer sa conservation, mise à jour et confidentialité, de le communiquer, sur demande du Préfet, en cas de déclenchement du Plan d'Alerte et d'Urgence.

Catastrophe naturelle
Sécheresse 2018

Phénomène de retrait-gonflement des sols argileux

Celui-ci est connu depuis l'épisode de sécheresse de 2003 et est désigné sous l'appellation de **mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols**.

Une fiche d'information sur ce phénomène est jointe à ce bulletin.

Les habitants de la commune concernés par ce genre de phénomènes affectant leur habitation : **fissures, distorsions de portes et fenêtres, dislocation de dalles...** doivent donc déclarer le sinistre à leur compagnie d'assurance et se signaler en mairie avant le **15 janvier 2019**, afin que la commune puisse recenser et collationner le nombre d'administrés intéressés, puis engager la procédure de reconnaissance de **l'état de catastrophe naturelle** dont la demande sera examinée courant 2019 par la commission interministérielle chargée de l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles.



Travaux et Entretien communaux réalisés en 2018

Salle des fêtes



- Fin des travaux d'isolation extérieure par bardage.
- Achat de matériel de cuisson : four, plaques de cuisson et placard chauffant.
- Achat de tables et chaises.

- Remise aux normes de l'armoire électrique de la salle de sports.
- Remplacement de 2 bornes incendie et entretien des autres bornes.
- Réfection des registres d'état-civil.
- Changement d'éclairage de la salle de sports.
- Changement des panneaux de signalisation usagés.

NUISANCES SONORES

Afin de préserver la tranquillité du voisinage, les travaux avec engins motorisés, *chantier* et *jardinage*, peuvent être effectués, d'après arrêté communal du 1^{er} décembre 2018 :

- Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Le samedi : de 9h à 12h et de 14h à 19h
- Le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h.



- Fin des travaux de l'atelier municipal :
 - Installation et mise en service des portes sectionnelles
 - Aménagement intérieur : sanitaires, mezzanine en plancher.



- Transformation de 2 bureaux du Pôle Pasteur en studios : travaux de plomberie, sanitaire, électricité, pose de cloison et peinture.



RESTRICTION D'EAU

La sécheresse 2018 a amené certaines collectivités à avoir des problèmes d'alimentation en eau potable. Un arrêté **provisoire de restriction des usages de l'eau** avait été pris le 24 juillet par le Préfet du Jura, avec une **alerte renforcée (niveau 2)** le 21 septembre sur l'ensemble du département.

Cette restriction a été abrogée le 4 décembre dernier, les précipitations du début du mois de décembre ayant entraîné une évolution favorable de la situation hydrologique du département du Jura, tout en considérant la nécessité de concilier au mieux les usages économiques de l'eau et la préservation de la vie et des milieux aquatiques.

CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS

Depuis le 1^{er} janvier 2015, conformément à l'arrêté du 03/04/14, les chats **errants** doivent être stérilisés et tatoués, puis relâchés sur les lieux où ils ont été capturés.

Depuis mars 2017, avec l'aide de la fondation 30 Millions d'Amis et de la SPA de Dole, la commune d'Asnans-Beauvoisin a fait stériliser et tatouer 55 chats errants. Ceux-ci ont été relâchés sur leur territoire. Ils ont maintenant le statut de chats libres et sont sous la protection de la fondation 30 Millions d'Amis et de la SPA.

La stérilisation stabilise automatiquement la population féline qui continue de jouer son rôle de prédateur et d'autre part, elle enrayer le problème des nuisances provoquées par les chats errants (*miaulement, odeurs d'urine, bagarre, transmission des maladies...*)

Afin d'éviter la surpopulation des chats, nous vous engageons à faire stériliser et identifier vos propres chats. L'identification des chats est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2012.

L'augmentation du nombre de chats errants est due au fait que des personnes laissent proliférer ou abandonnent leurs chats non stérilisés. Les chatons qui ne sont pas adoptables car trop sauvages ; ce sont des chats **harets** qui envahissent rapidement un quartier.

Une chatte a au minimum deux portées par an ; imaginons le nombre de chats errants au bout de quelques années...! Et c'est ainsi que la maltraitance et les actes de cruauté apparaissent lorsque le voisinage ne les supporte plus.

Selon l'article R.655-1 du Code pénal, donner volontairement la mort à un animal domestique, est puni d'une amende de 1500 €. Et selon l'article 521-1, exercer des sévices graves envers un animal domestique, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende.

Nous remercions la fondation 30 Millions d'Amis qui a financé l'opération ainsi que M. André Bigneur, habitant la commune et bénévole de la SPA de Dole, qui a su gérer la stérilisation/tatouage des chats errants des différents quartiers d'Asnans-Beauvoisin.



En commémoration du Centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale et sur proposition du Souvenir Français, la commune d'Asnans-Beauvoisin a planté un arbre dit

L'arbre aux Valeurs : un érable symbolisant l'indépendance et la liberté a été placé au fond du parking attendant au terrain de Pétanque, jouxtant la rue du 19 mars 1962 et l'ancienne école maternelle.

Cette action 2018 s'inscrit dans la continuité des plantations d'arbres effectuées en 1919 et 1944, célébrant la victoire pour la Liberté et la Paix.

Le Conseil Municipal lors de la séance du 6 décembre a décidé de baptiser ce lieu : **Place du 11 Novembre 1918**



Incivilités COMMENT MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Un bonjour fait parfois un bon jour

Suite à de nombreuses plaintes, nous vous rappelons **quelques règles** ayant pour but de favoriser la bonne entente envers les habitants. En cas de problèmes particuliers, le dialogue entre les personnes concernées doit s'instaurer prioritairement.

CONCERNANT LES CHIENS

Déjections canines : Les espaces publics extérieurs aux bâtiments communaux sont accessibles à tous les habitants. En aucun cas, ils ne peuvent être considérés comme des réceptacles aux déjections canines. De ce fait, certains propriétaires de chiens doivent prendre toutes les dispositions nécessaires pour récupérer les excréments.

Aboiements : Il est demandé à certains propriétaires de chiens de pallier aux aboiements continus de leurs animaux.

Divagation : est considéré en divagation, tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de la portée de voix de celui-ci et est éloigné de la personne qui en est responsable, d'une distance dépassant les 100 mètres.

Chiens "menaçants et mordeurs" : les tenir en respect pour prévenir des risques encourus

par les facteurs, les livreurs ... lors de leur service de distribution.

CONCERNANT LES FEUX

Il est rappelé qu'en application du plan de protection de l'atmosphère, il est interdit de brûler des déchets végétaux ou autres. Un espace de dépôt des déchets verts est prévu et la clé est à disposition à la mairie, *aux heures d'ouverture au public*. Les déchets végétaux déposés à l'ancienne déchèterie seront brûlés uniquement par l'employé communal quand les conditions seront requises.

CONCERNANT LES DÉCHETS DANS LES BOIS ET ABORDS DES ROUTES

Il est rappelé que les bois ne sont pas des déchèteries à ciel ouvert. Par ce texte, nous souhaitons sensibiliser les habitants et les gens de passage dans notre commune aux conséquences de leurs gestes et que chacun doit laisser les forêts et le bord des routes comme il aime les trouver, sans papier, canettes, bidons, ferraille, dépouilles d'animaux, sacs poubelle... ainsi que mégots et paquets de cigarettes sur les accotés des routes.

Notre planète est belle, protégeons-la chaque jour.

Hommage aux Anciens Combattants



Le 19 Mars 2018 :

Journée Nationale du Souvenir et de Recueillement, fin de la guerre d'Algérie.
Cérémonie au cimetière et au monument aux morts d'Asnans avec la participation de nos amis du canton de Chaussin.

Le 8 Mai 2018 :

Journée anniversaire de la capitulation hitlérienne.

Cérémonie aux monuments aux morts de Beauvoisin et d'Asnans.

Le 11 Novembre 2018 :

Journée Nationale du 100^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918.

Cérémonie aux monuments aux morts de Beauvoisin et d'Asnans.

Il n'est pas une ville, il n'est pas un village de France qui ne garde gravé dans la pierre d'un monument ou dans la mémoire des hommes, le souvenir d'une jeunesse terriblement éprouvée et décimée par cinquante-deux mois de combats meurtriers.

Souvenons-nous des paroles de Georges Clemenceau : *"Honneur à nos grands morts qui nous ont fait cette victoire; par eux, nous pouvons dire qu'avant tout armistice, la France a été libérée par la puissance des armes. La guerre est finie, reste à gagner la paix".*



DEVOIR DE MÉMOIRE

Président
Robert CHEVRIAU
03 84 47 53 02

Nous ne pouvons oublier le courage de nos valeureux aînés tombés au champ d'honneur qui se sont battus pour un idéal de paix, de liberté et de fraternité.

La cérémonie se termina par des chants, des poèmes et la Marseillaise chantée par les enfants accompagnés par leurs institutrices, la population et jouée par la fanfare.

Nous remercions notre ami Jean-Jacques pour l'exposition de photos des Anciens Combattants et pour la recherche concernant nos anciens morts au champ d'honneur.

Les Anciens Combattants vous remercient de votre présence et souhaitent qu'elle soit toujours plus nombreuse à chaque cérémonie pour continuer ce devoir de mémoire.

Population avant et après la guerre 14 - 18

	1911	1921	Perte d'hab.	%
ASNANS	512	449	- 63	-14 %
BEAUVOISIN	236	201	- 35	-17,4 %

Au recensement de 1921, le Jura accuse une chute de sa population de 23 650, soit - 1/10^{ème}.



NOTRE VILLAGE - SES MORTS POUR LA FRANCE



Asnans-Beauvoisin honore ses Morts pour la France

Asnans

1914

JOUHANS Jules Auguste	32 ans	16 novembre	Ypres - Belgique	Tué à l'ennemi
PUGEUX Jules Hippolyte	33 ans	19 septembre	Souain - Marne	Tué à l'ennemi
BAILLY Clément Irénée (René)	22 ans	25 août	Ménil-sur-Belvitte - Vosges	Tué à l'ennemi

1915

BABET Augustin	22 ans	16 mars	Le Mesnil-les-Hurlus - Marne	Porté disparu le 16.06.15
JULIEN Louis Marcel	22 ans	1 ^{er} août	Hôpital maritime St Mandrier - Var	?
FLUCHON Louis Benjamin Edouard	24 ans	14 juin	Metzeral - Haut-Rhin	Tué à l'ennemi
DENOUE Louis Emile Léon	21 ans	18 septembre	Moudros - Grèce	Mort des suites de maladie contractée en service
FAIVRE François Prosper	20 ans	5 février	Hôpital de Beaune - Côte d'Or	Mort des suites de maladie contractée en service
BAILLY Paul Omer	21 ans	25 septembre	Jonchery-sur-Suippe - Marne	Tué à l'ennemi

1916

RICHARD François	20 ans	22 juin	Vauquois - Meuse	Tué à l'ennemi
LENOIR Jules	34 ans	20 novembre	Sailly-Saillisel - Somme	Tué à l'ennemi
BRETON Eugène Jules Hippolyte	39 ans	1 ^{er} août	Estrée - Somme	Tué à l'ennemi
BERTHAUD Louis	31 ans	15 septembre	Cerisy-Gailly - Somme	Mort des suites de blessures de guerre
LOICHET Louis Narcisse	31 ans	17 octobre	Moreuil - Somme	Mort des suites de blessures de guerre

1917

PARIS Etienne Augustin	27 ans	26 janvier	La Côte 304 - Meuse	Tué à l'ennemi
PERNIN Félix Alexis	37 ans	23 octobre	Mont-Notre-Dame - Aisne	Mort des suites de blessures
RIOT Marie Eugène	40 ans	17 mars	Lekovitz - Serbie	Porté disparu

1918

POULIN Louis Henri	37 ans	27 mai	Ouderum - Belgique	Tué à l'ennemi
BOILLLOT Abel François Joseph	31 ans	16 octobre	Hôpital Vesoul - Haute-Saône	Mort des suites de maladie contractée en service
FLUCHON Jules Edmond Désiré	38 ans	23 juillet	Bois de Brimont - Aisne	Tué à l'ennemi

Beauvoisin

1914

VALLON Louis Flavien	32 ans	27 août	Hôpital de Bruyères - Vosges	Blessure de guerre
JOBERT Xavier François	26 ans	29 août	Proyart - Aisne	Tué à l'ennemi
THOMAS Séraphin	35 ans	1 ^{er} novembre	Saint-Christophe à Berry - Aisne	Tué à l'ennemi

1915

MARION Félix Honoré Emile	25 ans	26 septembre	Saint-Hilaire-le-Grand - Marne	Tué à l'ennemi
PLUBELLE Jean	24 ans	26 septembre	Souchez - Pas-de-Calais	Coup de feu reçu au combat
FAVIER Georges René	21 ans	16 mai	Hôpital du Camp de Niederzwehren - Allemagne	Typhus en captivité

1916

JACQUOT Alexandre Jules	23 ans	08 août	Hem-Monacu - Somme	Tué à l'ennemi
-------------------------	--------	---------	--------------------	----------------

1917

DUPORT Jean	?	?	?	?
-------------	---	---	---	---

1918

PALLAUD Flavien	40 ans	16 août	Camp de César Combat de la Somme	Tué à l'ennemi
-----------------	--------	---------	----------------------------------	----------------



Clément BRESSAND
Maire et son Conseil Municipal

Devant le Monument aux morts d'Asnans - 1931

En haut en partant de la gauche :

Bernard BOULET - Anselme BRESSAND - Paul BRESSAND - Charles FAIVRE - Florentin BRESSAND ou Emile BERTHAUD - Henri BALLAUD - Roger PARIS - André SAGON

En bas en partant de la gauche :

Louis FAIVRE - Léopold BOILLOT - Louis PAULY - Marcel BABET - Henri BERTHAUD - Louis BRESSAND (père) - Victor (dit Hippolyte) SAGON - Édouard DESBIEZ - Louis BRESSAND (fils) - Alexandre GANET



Décoration Paul BRESSAND et Édouard DESBIEZ,
pompiers par Louis PAULY, année 19XX

Le tableau des soldats morts pour la France reprend les noms dans l'ordre où ils sont nommés sur les Monuments aux Morts d'Asnans et de Beauvoisin.

Si quelqu'un a des renseignements et des photos concernant un ou plusieurs soldats, la Commune vous serait reconnaissante de les lui transmettre.

Concernant les photos de cette page, nous n'avons pu identifier toutes les personnes. Sont certainement présents les membres du Conseil Municipal de M. Clément BRESSAND.



Les élèves de grande section et ceux de CP se sont réunis à chaque fin de période afin de participer ensemble à des activités telles que : ateliers d'arts visuels, jeux de société, orientation et découverte de l'école élémentaire, cuisine pour la semaine du goût ...

En janvier, tous les élèves de la maternelle ont confectionné des galettes des rois et de belles couronnes.

Comme tous les ans, Carnaval a été l'occasion d'accueillir les plus grands de l'élémentaire et de défiler pour montrer les dégagements de chacun.



■ En mars, les trois ont assisté à un spectacle **Totof et le grand orchestre**, offert par l'ASCEM.

■ En juin, tous les MS-GS se sont rendus à Pleure afin de présenter **des danses du monde** devant des camarades d'autres écoles du secteur; danses reprises pour le spectacle de fin d'année.



Des harpistes sont venus à l'école pour nous interpréter leur version de **La moufle**, un album bien connu des élèves. Puis, les trois classes sont allées à l'Ecodrome de Dijon où chacun s'est essayé à l'accrobranche. Ensuite, est revenu le temps des Jeux Jura avec encore une fois les écoles du secteur de Chaussin.

L'année 2018 se terminera par un spectacle de Zingarelli mi-décembre, le marché de Noël avec l'école élémentaire et bien sûr, la venue du Père-Noël à l'école juste avant les vacances.



La caserne des pompiers de Chaussin a accueilli les élèves pour une visite et une découverte du métier.



Piscine

Les CE1 de Mme Royer et les CE2 de Mme Marcela soit 49 élèves ont réalisé un cycle de 10 séances. Le nombre important de parents agréés a permis un bon taux d'encadrement à chaque séance. Les enseignantes remercient les parents pour leur investissement et leur implication.

Carnaval

Les élèves ont fêté Carnaval le 28 février. Le défilé a été écourté en raison des températures polaires. Les élèves se sont rendus à la maternelle pour montrer leurs costumes.

Carte de la fraternité

5 classes ont envoyé leurs cartes le 21 mars 2018, suite à un travail sur la solidarité et la fraternité : à partir de photos, les élèves écrivent un texte collectif ou individuel, qu'ils adressent à un destinataire tiré au sort dans l'annuaire du Jura. Les cartes sont fournies par la Ligue de l'enseignement. Les CE2 se sont rendus à la poste pour déposer les cartes et visiter les coulisses des facteurs.



La Classe blanche

Ski de fond et découverte de l'environnement à Lamoura pour les CP du 12 au 16 mars. Financée par la commune d'Asnans-Beauvoisin (transport 790 €), la commune de Chaussin, l'APE et la coopérative scolaire. Le coût s'élève à 10 152 € pour 23 élèves (2 ne sont pas partis par refus des parents). Mme Duvalard remercie Christophe Lamotte et Jacky Quinard qui ont accompagné.



Visite des correspondants

de Cousance pour les CP le 11 juin. Au programme : jeux coopératifs pour faire connaissance, échange d'histoires lues, ateliers d'arts plastiques et d'écriture.

Visite du Parc des Oiseaux

pour les CE2 et CE2/CM1 le 18 juin, visite thématique et enquête sur l'alimentation (CE2) et sur le milieu de vie (CE2 /CM1). Financement par l'APE.

Visite et atelier au MAUSA

Musée des Arts Urbains et Street-Art, de Toulouse-le-Château pour les CMI le 3 juillet.



Au programme : une visite et un atelier en continuité du travail réalisé en classe autour des arts. Financement par l'APE

Rencontres GS CP

4 rencontres entre les GS de l'école maternelle et les CP ont échelonné l'année :

- le 19 octobre 2017 à la maternelle pour des ateliers culinaires
- le 20 décembre à l'école élémentaire autour des jeux de société.
- le 27 avril 2018 au gymnase : jeux coopératifs et jeux d'opposition
- le 21 juin à l'école élémentaire : 4 ateliers pour découvrir l'école élémentaire : découverte du matériel, jeux, fresque GS/CP et visite de l'école.

École Fleurie

Les CP ont cultivé des légumes et des fleurs à bulbes dans leur jardin. La récolte de petit-pois a été bonne. Cette année, ils ont observé et travaillé sur les petites bêtes du jardin. Le dossier *École Fleurie* a été remis à l'OCCE du Jura et il a été sélectionné pour le jury National à Paris cette année encore.



Fête de l'école

Le 30 juin à la salle des fêtes de Chaussin. Le spectacle a été préparé et présenté par les élèves. Au programme : chants et danses.



L'école accueille cette année 146 élèves répartis en 6 classes.

CP : Mme Duvalard
 CP/CE1 : Mme Royer
 CE1/CE2 : Mme Mrcela
 CE2/CM1 : Mme Vanthier
 CM1/CM2 : Mme Jacquemin
 CM2 : Mme Martin.



Semaine du goût

Du 8 au 12 octobre, les CP/CE1 ont cuisiné des purées et découvert les légumes et fruits par couleur. Les CE1/CE2 ont travaillé sur les légumes de saison et préparé des soupes. Les CE2/CM1 ont dégusté différentes sortes de pommes de Sellières et des comtés plus ou moins affinés. Les CP sont allés cuisiner à la maternelle le jeudi, ils ont réalisé un gâteau au chocolat, des brochettes de fruits d'automne et un smoothie. Le vendredi, ils ont préparé une soupe de légumes.

Médiathèque de la Plaine Jurassienne

Les CP/CE1 ont mené un projet autour des albums d'Anthony Browne avec les animatrices de la médiathèque, ils ont été accueillis sur trois séances. Ce travail en partenariat avec la médiathèque va se poursuivre en novembre et décembre sur un autre thème. Chaque classe se rendra à la médiathèque et bénéficiera d'une animation en décembre.

Cinéma

les élèves de CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2 sont allés au cinéma, voir le film **Reine d'un jour** le 9 octobre dans le cadre du projet d'école axé sur l'ouverture culturelle. Les entrées ont été financées par l'APE et les transports par la mairie de Chaussin. Il a été demandé de transférer une partie du budget des transports à la piscine pour des transports sorties culturelles.

Rencontre GS/CP

Les CP se sont rendus à l'école maternelle pour préparer des recettes autour de l'automne, le 11 octobre. Le but des rencontres GS/CP est de favoriser le lien entre les GS et la future école, de développer l'autonomie dans le cadre d'activités culinaires. Un grand merci aux parents accompagnateurs qui ont permis l'organisation des ateliers.

Jouons en Anglais

Les CM2 accompagnés par Mme Jacquemin sont allés au collège le 19 octobre pour une après-midi **jouons en Anglais** avec les 6^{ème}. Cette action est l'initiative de Mme Staunton, professeur d'anglais au collège qui souhaite développer la liaison CM2/6^{ème}.



ACCA ASNANS BEAUVOISIN

La Diane du Parolais

L'année 2018 a commencé par des pluies abondantes : une partie du territoire communal est inondée, les terrains restants sont gorgés d'eau. Le vent du nord qui souffle une majorité de l'année et une longue période très chaude viennent assécher les terres. Chacun subit les conséquences fâcheuses de ces conditions météorologiques et s'adapte tant bien que mal.

Les animaux de la faune sauvage se défendent de leur mieux. Certaines espèces migrent, leur reproduction est affaiblie car la nourriture pour amener à bien leurs petits est difficilement trouvable. D'autres se rapprochent des zones humides ce qui génère des concentrations d'animaux, c'est le cas du sanglier. Certes, c'est l'animal le plus chassé dans notre département, mais c'est aussi la **bête noire** du monde agricole par les dégâts qu'il occasionne. Notre association a réagi et s'est encore activement dépensée cette année pour palier à ces problèmes. Ce sont 42 hectares de maïs clôturés du mois d'avril à octobre avec un entretien régulier pour le bon fonctionnement, ainsi que 10 hectares sur des semis d'automne. En complément de ce partenariat avec les exploitants agricoles, certains adhérents ont régulé au printemps les corbeaux freux et les corneilles noires. Tout cela se réalise grâce à la bonne coopération entre agriculteurs et chasseurs. J'en profite pour les remercier et je souhaite que cela perdure.

Dans un autre contexte, suite aux incidents de chasse au plan national, certaines associations demandent l'interdiction de chasser le dimanche afin de profiter de la nature en toute tranquillité. Je voudrais simplement rappeler que la nature est ouverte à tout le monde, seul le propriétaire du terrain peut en interdire l'accès. Toute activité doit être cadrée et chaque individu respectueux des autres. Nous avons eu un bel exemple le 7 octobre dans notre village lors de la randonnée organisée par le foyer rural. Nous avons pu voir, au détour d'un chemin, randonneurs et chasseurs faire un brin de causette.

Pour la 2^{ème} année consécutive, les piquets réflecteurs de lumière pour éviter les collisions avec les animaux de la faune sauvage sont installés. Aucune mortalité n'est connue sur cette portion protégée depuis sa mise en place. Par contre, pour information, depuis le 1^{er} janvier 2018, ce sont 12 chevreuils, 2 lièvres, 2 blaireaux, 1 fouine, 2 perdrix recensés morts par choc avec un véhicule sur notre commune, sans compter ceux emportés. On constate toujours quelques dégradations et vols de piquets. De même, en septembre trois véhicules de chasseurs stationnés sur un parking ont subi des actes de vandalisme.

Nos manifestations programmées : le repas de chasse le 16 mars 2019 avec un nouveau prestataire et si le rallye du Val d'Orain traverse notre commune, la tenue d'un point buvette et restauration midi et soir. Nous comptons sur vous.

Je terminerai en remerciant toutes les personnes qui contribuent au bon fonctionnement de notre association et les adhérents qui participent ardemment aux différents travaux.

Je vous souhaite
à tous
une bonne et heureuse année
2019

ASNANS
BEAUVOISIN



Président
Julien GUYOTY
03 84 69 22 71

A.F. de Beauvoisin

Les Communes d'Asnans et Beauvoisin ont fusionné, mais chaque association foncière est restée indépendante.

L'AF de Beauvoisin est constituée de 4 membres désignés par le Conseil Municipal et 4 désignés par la Chambre d'Agriculture et du Maire Délégué, membre de droit. Le Président est M. **Christian Gauchey** - 19 Lotissement La Fraisière 39120 Asnans Beauvoisin.

La taxe annuelle à l'hectare s'élève à 10 € et le minimum de perception imposé par le Trésor Public est de 15 €. Les surfaces comprises entre 1 et 37 ares doivent s'acquitter de la somme de 15 € tous les 4 ans en application des statuts élaborés par la Préfecture du Jura depuis 2011. Toutes les parcelles comprises dans le périmètre de remembrement doivent s'acquitter de la redevance.

RALLYE DU VAL D'ORAIN



En 2019, Le Rallye du Val d'Orain passera sur la commune d'Asnans-Beauvoisin le samedi 15 juin. Nous n'avons pas encore connaissance du tracé du circuit.



Batterie Fanfare Intercommunale Asnans-Beauvoisin Les Hays

Cette association participe essentiellement aux différentes cérémonies commémoratives. Elle recrute volontiers de nouveaux membres pour perpétuer la tradition des fanfares.

Responsable
Raymond BABET
06 81 73 82 52

Tennis de table

Le Tennis de Table d'Asnans Beauvoisin compte à ce jour 72 licenciés. Cela représente **un record** pour notre association.

Avec une soixantaine de licenciés cette année, le Tennis de Table d'Asnans Beauvoisin se porte toujours bien. En nombre de licenciés, le club se situe à la deuxième place au niveau du Jura ce qui n'est pas si mal pour notre petite commune.

Le TTAB se veut formateur, ainsi, nous comptons toujours de nombreux jeunes qui sont entraîné(e)s par Yannick Jacquier (CTD) et Patrick Monneret, aidés parfois par d'autres joueurs du club.

Les résultats se font sentir puisque nous avons régulièrement des très bonnes performances, et à tous les niveaux puisque Clara Jacquier est allée en 16^{ème} de finale aux Euromini Champ (sorte de championnats européen des jeunes).

Concernant le championnat par équipe, chez les féminines, on pourra suivre l'équipe emmenée par Cathline Pravaz qui évolue en Nationale 3 et celle emmenée par Estelle Vauthey qui évolue en Pré Nationale.

Côté masculin (ou mixte), il y a 5 équipes engagées (2 au niveau régional et 3 en départemental).



http://club.quomodo.com/tt_asnans_beauvoisin

Président
Loïc KERNIN
03 80 29 84 17

N'hésitez pas à venir faire un tour à la salle des sports, voici les horaires :

Mardi :

18h à 19h30 école perfectionnement jeunes
19h30 à 23h compétition et loisirs

Vendredi :

9h30 à 11h30 papy ping
18h à 19h15 baby ping et initiation
19h15 à 21h jeunes et adultes : compétition

En 2019, le traditionnel Loto du TTAB sera tiendra à la salle des fêtes de Chausain le 14 septembre.

Compagnie des Archers de Montalègre

La Cie compte cinquante licenciés de 8 à 82 ans dont 1/3 évoluent dans les différentes compétitions en salle et extérieur.



fois illustrée en prenant la 4^{ème} place. L'équipe Arc nu avec Christelle, J.Philippe et Philippe, pour leur première participation, termine elle aussi à une magnifique 4^{ème} place.

L'équipe homme classique termine à une honorable 26^{ème} place.

Bravo à toutes les trois.

Participation le 8 décembre 2018 à Chausain au Téléthon avec le comité des fêtes.

Président
Alain GRAS
03 84 81 77 32

Toutes les personnes intéressées par le tir à l'arc peuvent se présenter aux heures d'entraînements le mercredi ou appeler les responsables pour plus d'informations.

www.archersmontalegre.com
HORAIRES D'ENTRAINEMENT
Voir affichage entrée salle.

Organisation de nos concours extérieurs T.A.E à Rahon en juin et salle à Chausain en octobre 2019.

L'ensemble des archers et leurs familles se retrouveront normalement le samedi soir 26 janvier 2019 pour le traditionnel repas de la St Sébastien, patron des Archers.

Remerciements aux municipalités qui nous accueillent chaleureusement et bonnes fêtes de fin d'année.



Festivités des Associations d'Asnans-Beauvoisin 2019

26 janvier	APE	Loto salle des fêtes de Chausain
9 mars	Foyer rural	Loto salle des fêtes de Chausain
16 mars	Société de chasse	Repas annuel
13 avril	Foyer rural	Rando jeux de piste enfants et ados
5 mai	Foyer rural	Rando pédestre et VTT + repas
19 mai	Amis du Loupot	Repas annuel
1 ^{er} juin	Foyer rural	Château de Guédelon
22 juin	Foyer rural	Spectacle de rue
30 juin	APE	Vide greniers Chausain
20 juillet	Foyer rural	Fête St-Victor - Vide grenier Repas champêtre Feux d'artifice
14 septembre	Tennis de table	Loto salle des fêtes de Chausain
6 octobre	Foyer rural	Rando pédestre et VTT + repas
19 octobre	APE	Bourse aux jouets et à la puériculture Salle des fêtes Asnans
16 novembre	Foyer rural	Spectacle Salle des fêtes Asnans
fin nov début déc.	Amis du Loupot	Marché de Noël Salle des fêtes Asnans

Certaines dates peuvent changer en cours d'année

FOYER RURAL

Je voudrais, avant de commencer mon propos, rendre hommage à tous les hommes et toutes les femmes qui nous ont quittés ces dernières années et qui ont été les pionniers de la création et de la vie du Foyer Rural, c'est avec beaucoup d'émotion qu'en écrivant ces lignes, je me remémore tous les bons moments que nous avons partagés pendant les quarante deux ans de vie du Foyer Rural, je voudrais dire à leurs familles comment notre cœur saigne de cette fatalité qui malheureusement s'appelle la vie...

Je ne parlerais pas cette année, des différentes sections qui composent le FRAB, il suffit pour cela de consulter notre site ou notre page Facebook.

Vous y trouverez les renseignements nécessaires et les dates de nos différentes manifestations.

Je voudrais simplement souligner que grâce au dévouement et à l'activité soutenue de toute l'équipe de bénévoles qui animent notre association, nous avons pu, sur les deux dernières années, réunir un budget d'investissement nous permettant de nous équiper en matériel : chapiteaux, matériel de cuisine ... afin d'améliorer nos prestations lors de nos manifestations et faire face à une météo capricieuse...

J'aimerais également vous faire part d'une certaine déception concernant la fréquentation des spectacles que nous proposons qui sont des spectacles de qualité, animés par des troupes professionnelles...

Mais où sont donc ces habitants du village qui nous disent qu'il n'y a jamais rien à Asnans-Beauvoisin ?

Sur le dernier spectacle, en date du 27 octobre, "Poilu, purée de guerre", environ sept personnes d'Asnans-Beauvoisin étaient présentes (hors organisateurs du FRAB) sur les soixante dix sept entrées réalisées... Nous sommes, certes, déçus, mais nous continuerons en espérant que "ça bougera" un peu plus à l'avenir...

Toute l'équipe du Foyer Rural se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes Fêtes de fin d'année et pour vous adresser nos meilleurs Vœux pour l'Année 2019.

Responsables
Sylvie BERNARD
03 84 81 87 49
Fabienne BERTHAUD

P.A.L
Club de Pétanque Asnans Loisirs

Au programme de l'année 2019

- **9 mars** Loto à la salle des Fêtes de Chaussin,
- **13 avril** : Rando jeu de piste avec ateliers culturels et d'adresse pour tous les enfants des environs de 7 à 10 ans et de 11 à 13 ans pour avoir deux niveaux. Un goûter avec les parents clôturera la manifestation ;
- **5 mai** : Rando de printemps, pédestre et VTT ;
- **1^{er} juin** : voyage organisé au chantier Médiéval du Château de Guédelon en autocar grand tourisme, les modalités d'inscriptions vous seront communiquées en début d'année pour les non adhérents ;
- **8 et 9 juin** : Randonnée des adhérents avec soirée en refuge ;
- **22 juin** : Spectacle de rue "Départ arrêté" de la Compagnie Théâtre Group'
- **20 juillet** : Saint Victor, vide grenier, repas sous chapiteaux, concert et feux d'artifices ;
- **30 août** : Assemblée Générale du Foyer Rural ;
- **6 octobre** : Rando d'automne (peut-être avec des ateliers, boucle technique pour les VTT et adresse pour le pédestre...);
- **16 novembre** : spectacle "Will et Walt" par les Tudors et Cie

Si vous vous sentez une âme d'animateur ou si tout simplement, vous avez l'envie de participer à l'aventure Foyer Rural, nous vous accueillerons bien volontiers. J'en profite pour remercier et féliciter toute l'équipe de bénévoles qui m'entourent pour leur travail, leurs idées et surtout leur bonne humeur qui génère un magnifique esprit de cohésion... Je remercie également toute l'équipe municipale pour son soutien et les facilités qui nous sont concédées. Je ne saurais oublier les chasseurs d'Asnans-Beauvoisin pour leur compréhension et la bonne humeur avec laquelle ils accueillent notre randonnée d'automne et surtout les féliciter pour le magnifique travail d'entretien qu'ils réalisent sur les petits sentiers qui jalonnent notre Commune...

Une bonne nouvelle également, le Foyer Rural d'Asnans-Beauvoisin a été retenu par le Crédit Agricole comme association éligible à la perception des "Tookets" en 2019. Tous les titulaires d'un compte au CA pourront nous attribuer leurs Tookets... Parlez-en à vos amis et relations diverses afin que nous puissions en bénéficier au maximum pendant toute l'année. Merci à tous ceux qui le feront...

 Foyer Rural Asnans-Beauvoisin



Les Amis du Loupot

Depuis début septembre, les Amis du Loupot se réunissent les jeudis après-midis de 14 à 18 h à la salle des associations, ainsi que les mercredis soirs de 20 à 22 heures pour l'atelier créatif.

56 personnes sont adhérentes à cette association et ainsi, chaque jeudi, une bonne trentaine d'Amis ont plaisir à se retrouver, les uns autour d'un jeu de cartes, tarot et belote, d'un jeu de scrabble ou jeux divers, les autres pour confectionner de petits objets de décoration pour la maison et surtout pour leur traditionnel Marché de Noël.



Durant 2018, deux voyages, organisés par Jean-Jacques Poichot, ont emmené nos Amis, en mai à Paris, visite de l'Assemblée Nationale et du Musée Grévin et en octobre au Royal-Palace de Kerwiller.

Le Marché de Noël du dimanche 9 décembre a encore connu un vif succès avec exposition-vente à la salle des fêtes, des objets confectionnés par ces dames. Depuis quelques années, des artisans et producteurs locaux sont aussi invités à exposer à la salle des sports. Les habitants d'Asnans-Beauvoisin et des villages environnants aiment s'y retrouver, boire un verre de vin chaud, manger gaufres et gâteaux, et bien sûr y dénicher des objets de déco pour leur sapin ou des cadeaux à déposer au pied de celui-ci...

Le repas dominical annuel aura lieu le dimanche 19 mai à midi à la salle des fêtes d'Asnans. L'an dernier, nous avions reçu une centaine de convives.



d'Arbois et sa région, réalisée du 1^{er} au 6 octobre 2018.

es ont été vendues sur Asnans-Beauvoisin par 8 bénévoles vente a permis de recueillir 938€.

: à la reconstruction de l'ESAT Les Vignes à Arbois.
le votre générosité et de l'accueil que vous réservez aux

Annie Guérillot - 03 84 81 77 73

Association des Parents d'Élèves de Chaussin/Asnans-Beauvoisin

L'APE de Chaussin et Asnans Beauvoisin est une association regroupant les parents des élèves des écoles maternelle et élémentaire.

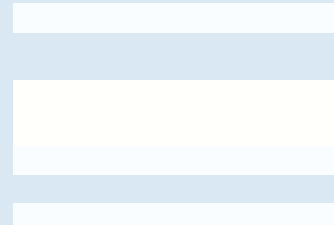
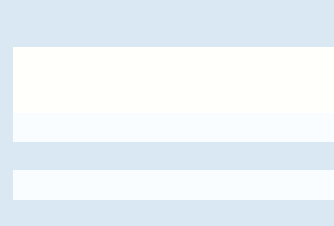
Il n'y a ni cotisation, ni obligation d'assister aux réunions. Notre seul but est de récolter des fonds qui sont intégralement reversés aux écoles pour les différents projets et voyages proposés par les enseignantes.

Pour cela, nous organisons différentes manifestations comme : la bourse aux jouets et à la puériculture qui s'est déroulée au mois d'octobre, le loto qui aura lieu le samedi 26 janvier 2019 à la salle des Fêtes de Chaussin et le vide greniers qui se tiendra le 30 juin dans les rues de Chaussin.

Nous organisons également pour les enfants, le spectacle de Noël qui aura lieu le dimanche 2 décembre 2018 et une petite fête à thème leur est réservée. La fête foraine de l'an passé, a eu grand succès !

Chers parents, n'hésitez pas à vous joindre à nous, que ce soit pour nous donner un petit coup de main, même temporaire, nous apporter vos nouvelles idées ou pour passer un moment dans la bonne humeur.

ape.chaussin@gmail.com





Salles de bains
Clé en main



Brice Garcia s'est installé à son compte sur la commune en 2017. Il a fait une formation chauffage-sanitaire et a presque 20 années d'expérience, ayant travaillé dans l'entreprise de son père jusqu'alors. Il est spécialisé dans les travaux de rénovation ou de construction de salles de bains : il réalise les travaux de A à Z : plomberie, électricité, pose de carrelage et faïence et, si besoin, travaux de peinture. Il travaille dans un rayon de 50 km.

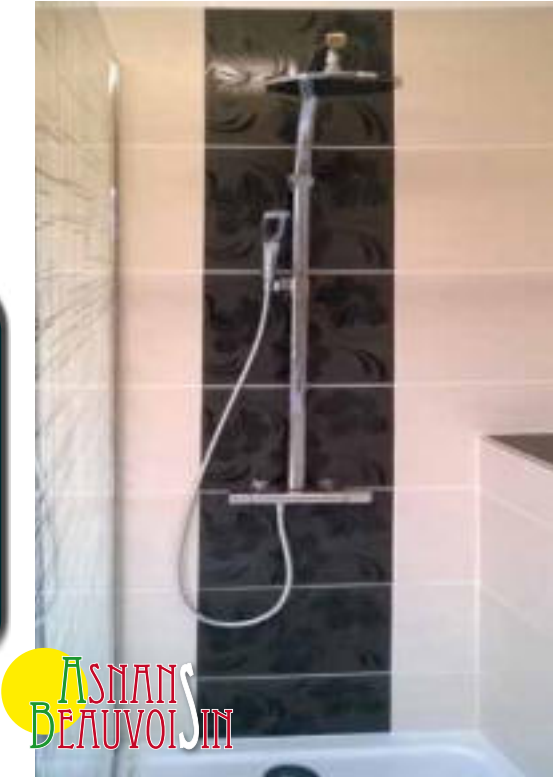
Le changement de votre baignoire par une douche à l'italienne, la pose d'une paroi fixe, la pose de carreaux antidérapants, tout est possible, il suffit de le contacter pour établir un devis et redonner vie à votre salle de bain.

Il réalise également l'aménagement pour les personnes à mobilité réduite ou handicapées (*barres d'appui, siège de douche, toilettes surélevées*).

En partenariat avec le groupe Aubade, il propose des matériaux de qualité ainsi qu'un travail soigné.

06 62 76 75 40
brice.garcia39@orange.fr

site internet : sur les pages jaunes



MTC Pneus

Mickaël Jacob, domicilié à Asnans-Beauvoisin, a créé en mars 2017, sa micro-entreprise de montage/équilibrage de pneus véhicules légers, utilitaires et 4x4. Auparavant, il travaillait dans un garage et il a toujours exercé dans la mécanique. Le client achète ses pneus sur internet ou en magasin et cet artisan vient les monter à son domicile ou sur son lieu de travail dans un rayon de 30 km. Il effectue également les changements de pneus été/hiver. Pour réaliser ces prestations, il a acheté un camion qu'il a équipé avec du matériel neuf pour montage et équilibrage des pneus. Il pratique aussi la petite mécanique auto : freinage, amortisseurs et courroies de distribution, ceci toujours à votre domicile. Ainsi, vous n'êtes plus obligés de vous déplacer et ceci vous permet de gagner du temps.



Vous pouvez contacter M. Jacob de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h du lundi au vendredi
06 82 89 82 08
ou par mail :
jacobmickael@orange.fr



Tarifs de location pouvant changer en cours d'année

Associations de la commune : gratuité une fois/an d'une des deux salles, mais facturation du chauffage et du forfait poubelle

Marie-Thérèse Gachod - 03 84 81 77 86 **Salle des fêtes Asnans**

Frais location salle	1 jour *	week-end
Habitants d'Asnans-Beauvoisin	90 €	150 €
Personnes extérieures à la commune	150 €	200 €
Frais participation pour chauffage <small>du 15 octobre au 15 avril inclus et en dehors de ces dates suivant météo</small>	30 €	40 €
Forfait poubelle	5 €	10 €

Location vaisselle	-50 personnes	+ 50 personnes	+ 100 personnes	percolateur
	25 €	40 €	50 €	10 €
Location pour réunion de famille lors d'obsèques	40 €			

Laetitia Scortegagna - 07 63 92 39 39 **Salle de Beauvoisin**

Frais location salle (40 personnes maxi)	1 jour *	week-end
Habitants d'Asnans-Beauvoisin	45 €	75 €
Personnes extérieures à la commune	55 €	90 €
Frais participation pour chauffage <small>du 15 octobre au 15 avril inclus et en dehors de ces dates suivant météo</small>	15 €	20 €
Forfait poubelle	5 €	10 €

* 1 jour : lundi - mardi - mercredi - jeudi

À la réservation de chacune de ces salles, il est demandé la convention de location signée, une attestation d'assurance, une photo de la carte d'identité et un chèque d'acompte d'un montant égal à 50% des frais de location.



Quel horizon pour la Plaine Jurassienne d'ici 2032 ?

La Communauté de Communes de la Plaine Jurassienne poursuit l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Ce document, qui organisera le droit à bâtir à l'échelle des 21 communes, s'appuie sur une pièce maîtresse : le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Ce dernier vise à mettre en lumière les orientations qui guideront l'aménagement du territoire à l'horizon 2032.

Ces dernières semaines, au travers d'ateliers et d'échanges, les élus ont construit un projet visant au maintien du cadre de vie et à la valorisation des atouts identifiés dans le diagnostic.

Les trois axes stratégiques du PADD sont les suivants :

► **Axe 1** : Valoriser le cadre de vie remarquable de la Plaine Jurassienne

► **Axe 2** : Développer une politique de logement adaptée aux demandes actuelles et anticiper les besoins futurs

► **Axe 3** : Poursuivre le rayonnement économique de la Plaine Jurassienne autour de sa ruralité

Ce PADD va ensuite être décliné dans chaque commune afin de mettre en lumière les projets locaux.

Ainsi, nous pourrions travailler sur le plan de zonage des futurs terrains constructibles et les règles d'urbanisation liées à chacune des zones, dans le respect de la législation et des réglementations en vigueur.

En parallèle, les habitants sont invités à s'exprimer sur la démarche notamment au travers du registre des observations disponible au siège de la Communauté de Communes, à Chaussin.

Des temps d'échanges sont également prévus en début d'année 2019 pour présenter le projet lors de réunions publiques.

Comment s'exprimer sur la démarche PLUi ?

La concertation avec les élus, les acteurs locaux et les habitants est au cœur du projet. Des outils sont mis à disposition des habitants du territoire afin de se tenir informés, de s'exprimer et de participer à la démarche :

► Le site internet dédié au PLUi : <http://plui-plainejurassienne.fr/>

► Le registre des observations disponible au siège de la Plaine Jurassienne

Pour répondre à vos questions et prendre rendez-vous :

► Édouard MARIUS
CC Plaine Jurassienne

► Tél : **03 84 81 70 22**

► technique@cc-la-plaine-jurassienne.com

Le PLUi, un outil pour accompagner l'urbanisation future du territoire

RELAIS D'ACCUEIL & DE SERVICES DE LA PLAINE JURASSIENNE

Accès libre et gratuit pour un accueil, une écoute, des informations, une orientation, un accompagnement pour tout ce qui concerne la vie quotidienne : emploi, formation, santé, dépendance, maintien à domicile, famille, logement, droits...

lundi, mardi, mercredi :
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Jeudi et vendredi :
de 9h à 12h30
03 84 81 83 11
ras.pj@agate-paysage.fr



RAM

Le RAM est un service destiné à apporter un appui aux assistantes maternelles, l'objectif étant de réaliser un travail de proximité et de qualité avec celles-ci.

• **Permanence :**
mardi et jeudi de 9h à 12h

• **Rendez-vous :**
lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 17h30

espace-kangourou@orange.fr
Florence Goux
03 84 81 21 42



Mardi de 9h à 12h
Mercredi de 10h à 18h
Jeudi et vendredi de 15h à 18h
Samedi de 9h à 12h

mediatheque-laplaineturassienne.fr
mediatheque.ccpj@orange.fr

03 84 80 10 51



La perception de Chaussin ferme ses portes ce 31 décembre. Elle est transférée à la perception de Mont-sous-Vaudrey



CHAUSSIN 2019

Salle J. Guillemot de 8h30 à 12 h
Les collectes ont lieu les jours de la foire de Chaussin, 4^{ème} mardi du 2^{ème} mois de chaque trimestre, soit

- ▶ Mardi 26 Février
- ▶ Mardi 28 Mai
- ▶ Mardi 27 Août
- ▶ Mardi 26 Novembre



Jurago est devenu Mobigo en 2018

Le transport à la demande ... dans votre communauté de communes :

Habitants Asnans-Beauvoisin, voulant vous déplacer à **Chaussin**, un véhicule 7 places pouvant recevoir un fauteuil roulant, peut venir vous chercher à **votre domicile** pour vous transporter les **mardis et vendredis**.

3 arrêts à Chaussin :

Hôtel de ville, Colruyt, Intermarché.

Mardi : arrivée Chaussin 9h
départ Chaussin 11h

Vendredi : arrivée Chaussin 13h30
départ Chaussin 15h30

Réservez votre trajet la veille du déplacement avant midi pour le lendemain :

03 84 86 08 80 - de 9h à 12h et 14h à 17h.



lundi, mardi, jeudi
et vendredi
8h45 - 11h45

25 impasse des Platanes - **03 84 81 86 20**
admr20@chaussin.fede39.admr.org

Portage de repas

Un problème de santé ponctuel, un handicap, des difficultés passagères..., quel que soit votre âge : le portage de repas à domicile peut simplifier votre quotidien. Lundi au vendredi 9h à 12h - 14h à 16h

03 84 81 70 22

Défibrillateurs



La commune compte
4 défibrillateurs :

- ▶ à Asnans, mur extérieur du gymnase,
- ▶ à Beauvoisin, préau de l'ancienne école,
- ▶ à Vornes, mur extérieur de l'ancienne école,
- ▶ au niveau des caisses à Intermarché.

Si un défibrillateur est utilisé, il faut appeler dès que possible, soit le secrétariat de La Plaine Jurassienne 03 84 81 70 22, soit le secrétariat de mairie, le maire ou un adjoint de la commune.

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

- Les bacs gris comportant les déchets ménagers, sont enlevés le jeudi matin,
- Les bacs **emballages recyclables** le jeudi des semaines impaires.

À noter : quand il y a un jour férié en début de semaine, le ramassage se fait le vendredi.

Dans le bac à couvercle **bleu ou jaune**, il est maintenant possible d'y déposer tous les emballages plastiques, barquettes, pots de yaourts, tubes de dentifrice ...



Plus de discernement concernant le Tri !

Des ambassadrices du tri contrôlent régulièrement vos bacs : elles informent la mairie que dans les bacs "**Recyclables**", se retrouvent trop souvent des déchets destinés à la déchèterie dont voici quelques exemples : sacs de ciment vides, gravats, déchets verts, polystyrène de calage, bâches, gros cartons, objets métalliques, fils électriques, chaussures, balais...

Nous vous remercions de poursuivre vos efforts, car la qualité du tri a une incidence sur les tarifs appliqués au traitement des bacs d'emballages ménagers recyclables.

Pour l'obtention d'un badge, les nouveaux habitants doivent prendre contact avec le **SICTOM : 03 84 82 56 19** ou le **secrétariat de mairie**

C.L.I.C. Jura Seniors

Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique

Le CLIC Jura Seniors anime une permanence un lundi par mois de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h dans les locaux du Relais d'Accueil et de Services de la Plaine Jurassienne, à Chaussin.

Cette permanence, sur rendez-vous, est animée par une Assistante Sociale .

Téléphoner pour convenir d'un rendez-vous avant de se rendre sur place.

09 69 39 40 39

Si vous avez des questions sur le **Bien Vieillir** -Maintenance à domicile : information sur les services d'aide à domicile, le portage de repas, la téléassistance ...

-Recherche d'une solution d'accueil pour un hébergement permanent / temporaire, un accueil de jour ...

-Accès aux droits : aide à la constitution de dossiers (APA, ACS, aide au logement, ...), soutien aux démarches administratives...

-Prévention du vieillissement.

NUMEROS D'URGENCE

SAMU : **15**

Gendarmerie : **17**

Pompiers : **18**

Appel d'urgence : **112**

Hôpital Pasteur Dole :
03 84 79 80 80

Polyclinique du parc Dole :
03 84 70 71 72

Hôpital Besançon :
03 81 66 81 66

Hôpital Dijon :
03 80 29 30 31

Déchèterie de Chaussin

HIVER	MATIN	APRES-MIDI
Lun.	9h30 - 11h45	-
Mar.	-	14h00 - 16h45
Mer.	9h30 - 11h45	-
Jeu.	-	14h00 - 16h45
Ven.	9h30 - 11h45	14h00 - 16h45
Sam.	9h30 - 11h45	14h00 - 16h45

Les horaires d'hiver et d'été permutent au moment du changement d'heure.

ÉTÉ	MATIN	APRES-MIDI
Lun.	9 H - 11h45	-
Mar.	9 H - 11h45	14h00 - 17h30
Mer.	9 H - 11h45	14h00 - 17h30
Jeu.	9 H - 11h45	14h00 - 17h30
Ven.	9 H - 11h45	13h30 - 17h30
Sam.	9 H - 11h45	13h30 - 17h30

Attention : évolution possible des horaires en cours d'année.